

leil, secondé par le Dr. Laberge et résolu : que la décision du comité des créances *re* S. Bradley soit maintenue.

Monsieur Bradley refuse de se conformer à la décision du Bureau, reçoit le dépôt qu'il avait fait entre les mains du Secrétaire et en donne un reçu.

M.M. les Drs. Wilson, diplômé de l'école de Médecine de Baltimore et licencié du Nouveau-Brunswick, et Mark, licencié pour Ontario, sont refusés pour la licence sur présentation de leurs papiers et constatation de l'irrégularité y existant. Sur motion du Dr Marsil secondé par le Dr Chevretils, des remerciements sont votés aux M.M. du Séminaire de St. Sulpice pour l'usage gratuit de leurs salles.

L'assemblée s'ajourne à 6.50 hrs. p.m., sur motion du Dr. Dagenais, secondé par le Dr. Beausoleil.

Les membres suivants étaient présents à la motion d'ajournement : M.M. les Drs. Dagenais, Gauthier, Desroches, Beausoleil, Brosseau, McConnell, Laberge, Chevretils, Grandbois, Thos. Larue et Latraverse.

---